

Le Comité Départemental de l'Education Nationale (CDEN) de repli s'est réuni ce jour, vendredi 10 avril 2026. Les propositions visant la préparation de la rentrée scolaire 2026 ont été présentées en instance.

Retraits d'emploi :

RPI :

- RPI CONTIGNY / MONETAY-SUR-ALLIER
- RPI HAUT-BOCAGE / NASSIGNY / REUGNY
- RPI LA PETITE MARCHE / MAZIRAT / TERJAT (2)
- RPI LE VILHAIN / LE BRETHON / SAINT-CAPRAIS
- RPI QUINSSAINES / SAINT-MARTINIEN / LAMAIDS
- RPI YGRANDE / BUXIERES-LES-MINES

HORS RPI :

- Ecole primaire ARFEUILLES
- Ecole maternelle Paul Eluard DESERTINES
- Ecole élémentaire DIOU
- Ecole élémentaire Pasteur GANNAT
- Ecole primaire Paul Lafargue MONTLUCON
- Ecole primaire Jules Ferry MONTLUCON
- Ecole primaire Jean Moulin MOULINS
- Ecole élémentaire François Truffaut MOULINS
- Ecole primaire Les Gâteaux MOULINS
- Ecole maternelle NERIS-LES-BAINS
- Ecole primaire SEUILLET
- Ecole primaire Le Péage THIEL-SUR-ACOLIN
- Ecole primaire Jacques Laurent VICHY
- Ecole élémentaire Georges Méchin VICHY
- Ecole élémentaire Ampère YZEURE

Ouvertures :

RPI :

- RPI ESCUROLLES / LE MAYET D'ECOLE / MONTEIGNET SUR L'ANDELOT / SAINT-PONT / SAULZET

HORS RPI :

- Ecole élémentaire Aristide Briand MONTLUCON
- Ecole élémentaire Georges Méchin VICHY – création Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)

Créations :

- 3 postes de Conseillers Pédagogiques
- 3 Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)
- 3 postes de Titulaires Remplaçants
- 1 Emploi Temps Plein dédié aux décharges de direction

Accompagnement par moyens provisoires :

- Contigny, Saint-Martinien, Ygrande, Diou, Léonard de Vinci (Moulins), Busset, Neuilly-le-Réal, Le Vilhain

Ces mesures s'inscrivent dans un contexte de déprise démographique scolaire global et n'entament pas la qualité du service public d'éducation qui voit son taux d'encadrement moyen augmenter dans le département. Les services de la DSDEN restent mobilisés afin de répondre aux évolutions d'effectifs qui pourraient se présenter. Le préfet a rendu un avis favorable aux mesures proposées.